

Madame la Conseillère fédérale
Simonetta Sommaruga
Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Envoi électronique:
aemterkonsultationen@are.admin.ch

Comité

3001 Berne, le 11 février 2021

Yves Flückiger
Président
T +41 31 355 07 40
Yves.flueckiger@
swissuniversities.ch

Prise de position de swissuniversities sur la Stratégie pour le développement durable 2030

Madame la Conseillère fédérale,

swissuniversities
Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Nous vous remercions pour l'occasion qui nous est donnée de prendre position sur la Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030). A l'image de la stratégie internationale de la Suisse en matière de formation, de recherche et d'innovation, swissuniversities souligne dans sa planification stratégique 2021-24 l'importance des valeurs démocratiques pour les hautes écoles. Toutes les hautes écoles s'engagent en faveur de la liberté de l'enseignement et de la recherche et expriment leur solidarité avec tous les universitaires qui subissent des entraves à la liberté de leur travail de recherche et sont contraints à la migration.

En tant que centres de compétences et de l'innovation, tous les types de hautes écoles s'efforcent d'apporter des réponses concrètes aux grands enjeux sociétaux tels que les changements démographiques, la société vieillissante, l'inclusion de tous les groupes de la société, l'énergie et le climat. Le concept du développement durable couvre tous ces aspects. Les hautes écoles sont conscientes de leur responsabilité en faveur d'une promotion active du développement durable. En œuvrant sur de nombreux plans dans leurs quatre champs d'activité, les hautes écoles apportent déjà une contribution déterminante. Dans ce sens, swissuniversities salue la nouvelle stratégie notamment la place réservée au domaine FRI et en particulier celle donnée aux hautes écoles.

Dans sa prise de position, swissuniversities se concentre sur la dimension de la durabilité environnementale, en étant conscient que la durabilité est un phénomène multidimensionnel. Nous formulons ainsi les remarques suivantes sur les différents chapitres :

Introduction

Nous notons avec beaucoup de satisfaction que dans sa définition du développement durable le Conseil fédéral introduit la notion de « limites des capacités des écosystèmes mondiaux » qui provient notamment des publications du Stockholm Resilience Center et qui fait date dans la recherche actuelle sur l'état de notre planète. Nous regrettons toutefois que cette notion très importante, qui postule que nous vivons sur une planète finie, ne soit pas

ou peu reprise plus loin dans la SDD 2030. Nous souhaiterions vivement que la Confédération adopte un modèle de durabilité forte pour sa stratégie de développement durable à dix ans.

Compte tenu de l'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés, nous regrettons que la SDD 2030 ne précise pas comment la mise en œuvre et le suivi devraient avoir lieu. L'opérationnalisation des buts identifiés dans la stratégie étant un aspect central, swissuniversities aurait souhaité que le présent projet informe de la suite du processus concernant l'élaboration des plans d'action de la stratégie et donc des mesures complémentaires pour concrétiser les objectifs et les axes stratégiques.

Chapitre 4 Thèmes préférentiels

Nous saluons le choix des thèmes préférentiels de la SDD 2030 qui nous paraissent cohérents et ambitieux. Nous saluons également la volonté de baser la stratégie sur les connaissances scientifiques les plus récentes et le soutien à la formation et l'éducation au développement durable à tous les niveaux qui en découle.

A ce propos, nous formulons toutefois deux remarques sur la cible 4.1.2 « Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles » (p. 9):

- La cible repose sur le postulat que l'on peut découpler la croissance de « l'activité économique et ses effets néfastes pour l'environnement et la société ». Or la recherche récente montre qu'une réduction absolue et rapide de la consommation de ressources et des émissions de gaz à effet de serre ne peut pas être obtenue par la seule stratégie du découplage. Nous nous étonnons que la SDD 2030 se base sur le seul découplage qui est une notion vivement critiquée par la recherche scientifique.
- La cible 4.1.1 pourrait par exemple, intégrer en plus de l'idée de « mieux consommer », celle de **consommer moins**, dans l'idée que la seule gestion de la demande ne suffira pas à atteindre les objectifs climatiques et qu'il est indispensable d'agir également sur l'offre, autrement dit sur la production.

Chapitre 5.3 Formation, recherche et innovation

Nous saluons la place réservée au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation dans la SDD 2030. Pour le chapitre 5.3, swissuniversities formule les suggestions suivantes:

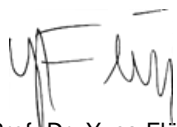
- Nous suggérons que la notion de **laboratoire vivant** soit intégrée à la SDD 2030 s'agissant des hautes écoles. Nous regrettons que la contribution attendue de la part des hautes écoles se résume à la formation des scientifiques et des décideurs et à la production de recherches essentiellement technologiques. Les hautes écoles rassemblent des communautés hautement formées et particulièrement ouvertes aux innovations sociales et économiques. En particulier, nous estimons que les sciences humaines et sociales contribuent autant que les sciences de base et techniques à l'identification et la définition des problèmes et « à la résolution des grands défis actuels ». Toutes les hautes écoles peuvent dès lors fournir au pays de véritables laboratoires vivants d'innovations en matière de durabilité. On peut donc attendre d'elles qu'elles proposent des modèles de vie plus durables sur leurs campus et qu'elles impliquent leurs étudiantes et étudiants dans la mise en œuvre d'exemples qui pourraient être testés au sein de leur communauté.

- Nous proposons que la SDD 2030 intègre plus clairement les notions **d'innovations sociales et économiques** qui pourraient être développées au sein des hautes écoles et que la notion d'innovation soit mieux associée à celle de **progrès pour la société**. La notion d'innovation devrait être élargie et pas seulement réduite à des « nouveautés mise en œuvre avec succès sur le marché » et aux seuls développements technologiques. L'innovation au service du développement durable doit aussi conduire aux transformations sociales évoquées au chapitre 2.
- La dimension **entrepreneuriale** des hautes écoles devrait également être soutenue dans le cadre de la SDD 2030 et en particulier les solutions innovatrices, inter- et transdisciplinaires et appliquées aux défis de la durabilité. Les hautes écoles jouent également un rôle clé dans le développement de l'écosystème entrepreneurial suisse, grâce à leur savoir-faire en matière de transfert de connaissances et à leurs start-ups.
- Nous proposons qu'une large **diffusion d'une culture de la durabilité au sein de tous les niveaux de formation** fasse partie des objectifs de la SDD 2030. L'ODD 4.7 vise à garantir d'ici 2030 que les apprenant-e-s à tous les niveaux de l'éducation acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, en particulier par l'éducation au développement durable. En Suisse, les hautes écoles pédagogiques jouent ainsi un rôle central dans l'éducation à la durabilité. Un potentiel de développement demeure même si l'éducation au développement durable a été intégrée dans les plans d'études régionaux et dispose d'une structure de soutien pour les écoles (éducation21.ch).
- Nous suggérons donc que la SDD 2030 intègre l'idée de **dialogue sciences – société** sur les thématiques liées au développement durable et que les hautes écoles aient pour mission de l'animer. En plus de l'enseignement et de la recherche, les hautes écoles ont également pour mission d'animer le dialogue transdisciplinaire entre sciences et société. Elles jouent un rôle central dans la transmission des connaissances scientifiques et peuvent contribuer aux défis qui tendent à relativiser les enjeux du développement durable dans la société et à remettre en question les bases scientifiques sur lesquelles se fonde la SDD 2030. Co-construire ces savoirs contribue à augmenter les capacités d'acceptation au sein de la société civile.
- Nous suggérons que la dimension de la **coopération internationale** dans le domaine la formation soit prise en compte. Le texte se réfère uniquement à la recherche et l'innovation. Or, les échanges avec l'étranger sont très importants également pour la formation de base et la formation continue. Dans le cadre de l'Agenda 2030, swissuniversities a par ailleurs intégré dans sa planification stratégique 2021-24 le programme *SUDAC 2 – swissuniversities development and cooperation network*, financé par l'instrument des contributions liées à des projets. Le programme vise à soutenir de manière ciblée la collaboration entre les différents types de hautes écoles suisses et leurs partenaires du Sud afin d'atteindre un excellent niveau de formation, de recherche et d'innovation sur les défis mondiaux.

Enfin, swissuniversities suggère que l'expertise de la communauté académique et les ressources scientifiques dont disposent les hautes écoles puissent être mises à contribution lors des prochaines étapes de la mise en œuvre de la SDD 2030.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à nos commentaires, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, nos respectueuses salutations.

swissuniversities



Prof. Dr. Yves Flückiger
Président